

## BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

 COMPTE DE CHEQUE-POSTAUX  
N° 6.015 — NANTES

 Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

 LE PROCHAIN « BULLETIN »  
PARAITRA LE 19 MAI

## Agents nouveaux du Syndicat Central

Dans sa dernière réunion, la Chambre syndicale a nommé comme agents :

A Brains, M. Michaud fils, au bourg, en remplacement de son père démissionnaire ;

A Gorges, M. Bossard, demeurant à la Graudière, en Gorges, qui s'occupera de toute la région Clissonnaise ;

A Plessé, à titre provisoire, M. Audrain, beau-frère de notre regretté agent, M. Guy Chateau, qui demeure au Coudray-Plessé.

## LA SITUATION

### LES ENGRAIS

Nous publions en seconde page dans ce numéro du Bulletin, les prix des engrais valables pour la période allant du 1er mai au 15 juillet prochain.

Pour les scories cependant nous n'avons pas d'engagement au-delà de fin mai.

Nous avons dû accepter une hausse assez sensible sur les superphosphates, hausse que nous aurions déjà subie en grande partie dès février si nous n'avions eu un engagement allant du 1er janvier à fin d'avril. Les superphosphates seront donc vendus avec une majoration de prix de 1 fr. 50 par cent kilos. Les phosphates d'Algérie purs ou réduits, 0.50 centimes seulement.

Les écarts les plus grands portent sur les engrais composés, ce qui s'explique d'une part par la hausse des superphosphates, et de l'autre surtout par celle des engrais azotés servant à leur fabrication, hausse qui atteint encore aujourd'hui 18 à 20 francs par cent kilos par rapport aux cours à fin décembre, malgré le tassement des cours qui a commencé à se manifester depuis quelques semaines.

Les scories sont de plus en plus rares, la production des hauts-fourneaux s'étant considérablement ralentie par suite des événements sur la Ruhr qui gênent leurs approvisionnements en combustibles.

Rien n'est changé pour les engrais potassiques. Quant aux engrais d'os, leurs prix ne cessent de s'élever. Ils finiront par devenir ainsi inabornables.

## Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre

Nous maintenons encore les prix de 193 fr., 165 fr. et 68 fr. jusqu'à nouvel ordre. Mais la véritable température estivale que nous avons depuis 3 ou 4 jours, active la végétation des vignes. Les bourgeons sortent plus facilement dans les gros-plants surtout. Comme par ailleurs

la demande en sulfate de cuivre et bouillies n'a pas été jusqu'ici ce qu'elle aurait dû être, il s'ensuit que les ordres affluent de tous côtés. Nos fabricants n'acceptent plus nos ordres qu'expédiables au rang de leur inscription. Nous prévenons donc nos adhérents de ne pas s'endormir et de nous passer d'urgence leurs commandes. Celles-ci seront exécutées dans leur ordre d'arrivée. Pour les commandes à livrer en magasin, nous indiquerons après entente avec nos fabricants, la date de mise à disposition en envoyant confirmation de l'ordre reçu par nous.

## La Taxe sur les bénéfices de l'exploitation agricole

Voici que, comme l'an dernier, bon nombre de nos adhérents nous communiquent les questionnaires qu'ils reçoivent des Contrôleurs des Contributions directes, en vue d'établir en 1923 la taxe sur les bénéfices de l'exploitation agricole de 1922.

Devons-nous répondre ? nous demandent-ils.

Et si nous répondons, devons-nous donner tous les renseignements indiqués au questionnaire ?

Tâchons de résoudre clairement cette double question.

1° Devez-vous répondre ?

Légalement l'administration n'avait le droit de rien vous demander et vous n'êtes pas tenu de répondre. La loi est formelle : la taxe cédulaire sur les bénéfices agricoles doit être établie sans déclaration d'aucune sorte.

Mais cette loi est mal faite, comme la plupart des dispositions législatives qui ont remplacé le vieux système des impôts réels par les impôts personnels, qui ne donnent que des déceptions. Dans bien des cas elle met les agents des Contributions directes dans l'impossibilité matérielle d'imposer, parce qu'il leur manque des éléments que le contribuable seul peut leur fournir. On a trop répété, ce qui est faux d'ailleurs, que l'agriculteur ne payait pas une part suffisante d'impôts ; il ne faudrait pas qu'on pût interpréter son refus légal de renseigner l'Administration comme une preuve de sa volonté d'échapper aux charges fiscales. Aussi nous estimons qu'on doit répondre.

2° Devez-vous donner tous les renseignements indiqués au questionnaire ? Surface des terres, des prés, des vignes ou autres cultures exploitées ? Nom et adresse du propriétaire ? Prix du fermage ? Dates de naissance des enfants ? Mineurs et parents de plus de 70 ans ?

Ici des distinctions s'imposent.

Ce n'est point la surface de vos terres, de vos prés, de vos vignes que vous devez indiquer, car l'Administration vous taxerait non d'après la valeur intrinsèque des terres que vous exploitez, mais sur la valeur moyenne de l'ensemble de la Commune, contrairement aux termes précis de la loi. Bornez-vous à donner la liste par sections et numéros de toutes les parcelles de votre exploitation telles qu'elles sont portées au cadastre de votre Mairie ;

rien de plus. Il appartiendra ensuite aux agents des Contributions directes d'en déterminer la valeur locative individuelle en majorant de 1/4 leur revenu imposable et de leur appliquer les coefficients fixés pour 1922 : 1,25 pour les terres, 2,50 pour les prés, 2,50 pour les vignes.

Indiquez depuis quelle date vous exploitez les parcelles ; le nom du propriétaire et son adresse.

Ne donnez ni le montant de votre fermage, ni le produit réel de votre exploitation. Le fisc n'a pas à s'ingérer dans vos affaires ; et, au surplus, ces éléments lui sont inutiles pour asseoir la taxe sur les bénéfices agricoles, parce qu'elle ne porte que sur un bénéfice forfaitaire et non sur un bénéfice réel : principe fondamental de sécurité pour le cultivateur qui doit être maintenu énergiquement.

Donnez enfin tous renseignements sur la naissance de vos enfants, les parents de plus de 70 ans que vous pouvez avoir à votre charge ; ces renseignements sont indispensables aux Contributions directes pour vous accorder les larges dégrèvements pour charges de famille que la loi applique à tous les impôts cédulaires.

L. L.

## Syndicat agricole de la presque Guérandaise

Une assemblée générale aura lieu le dimanche 13 mai, à 8 h. 30 à la salle des Sociétés, bâtiment de la Justice de paix.

Le président insiste vivement auprès des syndiqués pour qu'ils assistent à cette réunion dont l'importance est capitale pour la défense des intérêts des agriculteurs.

## La chicorée à café

Cette plante, dont les racines, après dessiccation, sont d'un emploi considérable, se cultive surtout dans les départements du Nord et y donne de très gros produits.

Depuis 2 ou 3 ans, on tend à l'implanter dans la Loire-Inférieure, où certaines régions semblent particulièrement aptes à sa culture. Sous l'impulsion de la raffinerie de chicorée, fondée à Chantenay, des essais heureux ont été faits spécialement sur Haute et Basse-Goulaine, Saint-Julien-de-Concelles, La Chapelle-Basse-Mer. Les rendements en 1922 y ont été d'environ 30 à 35.000 kilos à l'hectare, qui, à une moyenne de sensiblement 100 fr. la tonne, prix d'achat de la raffinerie, donnent un résultat très rémunérateur.

D'autres régions semblent pouvoir convenir également à cette plante qui demande un terrain argilo-siliceux, frais, profondément labouré, à sous-sol perméable, fortement fumé au fumier, avec adjonction de nitrate s'il est nécessaire.

Le semis se fait fin avril, première quinzaine mai, en rayons distants de 25 à 35 centimètres. La graine très fine doit être peu enterrée. Quand les plants commencent à avoir leurs premières feuilles on

les éclaircit à la distance de 12 à 15 centimètres. Binages répétés pour maintenir la terre en labour et détruire les mauvaises herbes. Arrachage à l'automne et blé ensuite.

Il faut environ 8 kilos de graine à l'hectare. La raffinerie de Chantenay en cède à 25 fr. le kilo aux agriculteurs que cette culture, nouvelle chez nous, pourrait intéresser.

## Action de l'acide sulfurique contre la rouille du blé

La pulvérisation d'acide sulfurique dilué fertilise la terre, détruit beaucoup de mauvaises herbes, diminue la verse du blé et entrave le développement du piétin, toutes conditions qui contribuent à l'amélioration de la récolte en grain.

Les essais poursuivis en 1923 par M. Rabaté, inspecteur général de l'Agriculture, ont fait apparaître, en outre, une action très marquée de l'acide sulfurique contre la rouille jaune des feuilles de blé, maladie qui couvre, en ce moment, des milliers d'hectares.

M. Rabaté a traité, le 27 mars, du blé hâtif Inversable et le 3 avril, du blé Bon Fermier, sur environ 7 hectares, en limon argileux du Berry. Les champs très envahis de renoncules, gratterons et coquelicots, ont été bien nettoyés avec 800 litres à l'hectare d'un liquide contenant, par 100 litres, 16 à 18 litres d'acide à 50-52° Baumé. On a observé une démarcation frappante dans chaque champ, entre la partie traitée à l'acide et la partie non traitée. 15 jours après le traitement, le blé témoin présentait des feuilles plus longues, mais jaunes et couvertes de petites pustules jaune orangé. Le blé traité à l'acide, un peu retardé dans sa croissance, est moins haut, mais ses feuilles sont très vertes, presque indemnes de rouille. Les deux teintes, jaunes d'un côté, vertes de l'autre, sont nettement délimitées par le traitement, suivant une ligne qui paraît tirée au cordeau.

(Séance de l'Académie d'Agriculture.)

## Traitements contre la Cochyliis

M. Prosper Gervais analyse un travail du docteur Faës, directeur de la station fédérale d'essais viticoles à Lausanne, communiqué par M. de Luze, inspecteur des Eaux et Forêts.

Après avoir donné dans des tableaux très complets les résultats d'expériences faites avec divers insecticides à la station de Lausanne et dans les vignes d'essai affectées à d'autres traitements, le docteur Faës aboutit aux conclusions suivantes :

1° La chaleur et la sécheresse extraordinaire de l'été 1921 ont provoqué la desiccation et l'avortement de la plupart des œufs pondus par les papillons de seconde génération de la cochyliis (ver de la vigne) ;

 2° Le savon-pyrèthre et la bouillie cu-  
(Voir la suite en 3<sup>e</sup> page.)

# Observations Générales

1° Aucun des engrais de la série A ne comporte de groupement d'aucune sorte.

2° Tous les engrais de la série B peuvent être expédiés ensemble pour former des expéditions en groupement.

3° Dans la série B, le prix de 10.000 kilos sera appliqué aux expéditions de 4.000 kilos à destination des gares situées sur les lignes de Legé et de 5.000 kilos sur les lignes du chemin de fer d'Anjou.

4° Tous les engrais sont livrés en sacs de 100 kilos bruts.

5° Il est interdit aux membres du Syndicat, sous peine d'exclusion, de céder, même au prix coûtant, à des personnes étrangères à la Société, des engrais et autres matières achetées par l'intermédiaire du Syndicat, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées. (Art. 29 des Statuts).

6° Les commandes doivent indiquer lisiblement les nom, prénom et adresse complète du destinataire, la gare dans laquelle devra se faire la livraison, la dénomination exacte des engrais suivant les indications du prix-courant, le mode de paiement.

7° Les échantillons destinés à l'analyse doivent être prélevés, en gare d'arrivée, devant deux témoins et renfermés dans trois flacons propres et secs, scellés du même cachet. Prendre une petite quantité d'engrais dans un certain nombre de sacs et dans différentes parties des sacs, surtout pour les engrais composés. Bien mélanger à la main les échantillons ainsi prélevés, avant de les mettre dans les flacons, pour que le contenu de chaque flacon soit identique aux deux autres. Il faut que chaque flacon contienne au moins 250 grammes pour pouvoir effectuer l'analyse. Des Syndiqués se contentent d'ouvrir les sacs et de prendre, à la partie supérieure, une certaine quantité d'engrais, lorsqu'ils n'ont pas de sonde à leur disposition. Les échantillons ainsi prélevés peuvent ne pas donner d'une manière exacte la composition de l'engrais.

Pour les engrais pris chez le fournisseur à Nantes, des échantillons pourront être prélevés au moment de la livraison, contradictoirement entre le syndiqué et le fournisseur.

Les échantillons doivent nous être expédiés IMMEDIATEMENT au bureau du Syndicat, 5, quai Cassard.

Nous prévenons nos Syndiqués et nos Agents que nous serons dans l'obligation de refuser tout échantillon qui nous parviendrait PLUS DE HUIT JOURS après l'arrivée des engrais en gare de destination.

## Livraison et Réception DES MARCHANDISES

La marchandise devra être mise en gare de départ dans un délai aussi court que possible après la réception de la commande par le fournisseur, sauf cas de force majeure.

Nous recevons parfois des réclamations sur les expéditions d'engrais et autres marchandises ; ces réclamations portent sur des sacs en moins, des différences de poids, des sacs en mauvais état. Les Syndiqués reçoivent leurs marchandises du chemin de fer sans faire d'observations et se contentent d'écrire au Secrétariat général pour faire rectifier leurs factures, conformément à ce qu'ils ont reçu. Nous croyons devoir renouveler ici les recommandations qui ont été faites dans le Bulletin du Syndicat :

Le Syndiqué, à l'arrivée des marchandises, doit en constater le poids, le nombre des sacs ou colis, leur état ; s'il a des observations à faire, il ne doit donner décharge au chemin de fer qu'après avoir fait ses réserves et les avoir consignées sur le registre de la gare, puis il en donnera avis au Secrétariat général, à Nantes, le jour même.

# PRIX DES ENGRAIS

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> MAI JUSQU'AU 15 JUILLET 1923

Rendus franco dans toutes les gares de la LOIRE-INFÉRIEURE et dans les gares des départements limitrophes désignées ci-contre.

Toute expédition par chemin de fer inférieure à 1.000 kilos étant majorée du coût de la lettre de voiture.

## SÉRIE A

1° Engrais partant des lieux de production et ne comportant aucun groupement entre eux ni avec ceux de la Série B.

(Par 10.000 kilos)

DÉSIGNATION DES ENGRAIS	ACIDE PHOSPHORIQUE	ÉQUIVALENT EN PHOSPHATE DE CHAUX	PRIX des 100 kilos par 10.000 kil.	MOUTURE MINIMA	EXPÉDITION
Phosphates agricoles	16 %	35 %	12.50	10 % refus au tamis 80	Franco gares destinataires
Somme.....	18 %	40 %	13.00		
Phosphates naturels	18 %	40 %	13.00	25 % refus au tamis 100	Prix départ gares Est ou parité
Yonne.....	20 %	45 %	13.50		
Scories de déphosphoration.....	de 14 % à 20 %		0.85 l'unité	l'unité	Prix départ gares Alsace
Sylvinite pauvre, en vrac.....	12/16 %	potasse	0.43		
— riche.....	20/22 %	—	0.54		

## SÉRIE B

2° Engrais expédiés de Nantes ou d'Angers et pouvant se grouper entre eux

DÉSIGNATION DES ENGRAIS	POTASSE	AZOTE		Acide phosph. soluble dans le citrate d'ammon. alcalin et à froid	Équivalent en phosphate de chaux	PRIX DES 100 KILOS	
		Nitrique	Ammoniacal			Pour expéditions de 5 à 10.000 kil. au nom de plus. preneur	Pour toute expédition inférieure à 5.000 kilos
<b>ENGRAIS COMPOSÉS</b>							
1 A	»	»	2 1/2 %	10 %	»	37 50	38 »
1 N	»	»	2 1/2 %	»	»	37 50	38 »
1 A bis	»	»	2 %	10 %	»	34 25	34 75
1 N bis	»	»	2 %	»	»	34 25	34 75
2	5 %	»	4 %	11 %	»	56 50	57 »
4	»	2 %	2 %	10 %	»	48 50	49 »
4 A	»	»	4 %	10 %	»	48 »	48 50
5	10 %	3 %	»	10 %	»	55 »	55 50
6	10 %	»	»	12 %	»	36 »	36 50
7	5 %	»	3 %	9 %	»	47 »	47 50
8	5 %	2 %	»	12 %	»	43 50	44 »
Guano de poisson dissous (az. org.)	»	2 %	»	10 %	»	37 75	38 25

## PHOSPHATES

Phosphates naturels agricoles :	Acide phosph.				
de la Somme.....	16 %	35 %	14 75	15 25	15 75
»	18 %	45 %	15 25	15 75	16 25
»	18 %	40 %	15 25	15 75	16 25
de l'Yonne.....	20 %	45 %	16 »	16 50	17 »
d'Algérie-Tunisie réduits.....	18 %	40 %	16 »	16 50	17 »
»	20 %	40 %	16 50	17 »	18 »
d'Algérie-Tunisie purs.....	26 %	55 %	17 50	18 35	18 85
»	12 %	25 %	18 35	18 70	19 20
»	13 %	27 %	18 70	19 »	19 50
Scories de déphosphoration Thomas	14 %	30 %	19 »	19 50	20 35
Gilchrist (75 % minimum de l'acide phosphorique soluble au citrate). Mouture 75 % de finesse au tamis 100.....	15 %	33 %	19 50	20 70	21 20
»	16 %	35 %	20 70	21 55	22 05
»	17 %	37 %	21 55	22 40	22 90
»	18 %	40 %	22 40	21 75	22 75

## SUPERPHOSPHATES

Superphosphates minéraux (acide phosph. soluble dans l'eau et le citrate d'ammoniacal alcalin et à froid).....	14 %	21 25	21 75
»	15 %	22 25	22 75
»	16 %	23 »	23 50
»	18 %	26 »	26 50

## ENGRAIS AZOTÉS

### NITRATE DE SOUDE

(quantité limitée)

Broyé, sacs réglés à 100 k.....	15 %	107 50	108 »
Non broyé, sacs réglés à 100 k.....	15 %	106 50	107 »
Non broyé, sacs d'orig. à tout poids.	15 %	105 50	106 »

Sulfate d'ammoniacal,.....	20 %	135 50	136 »
Cyanamide granulée SPA, en fûts de 75 k. nets.....	20/21	115 50	116 »
Nitrate de chaux, en fûts de 100 k. nets.....	»	manque	»

## ENGRAIS D'OS et de CUIR

Poudre d'os verts.....	3 %	18 %	51 50	52 »
Poudre d'os déglutinés.....	1 %	28 %	53 50	54 »
Superphosphates d'os verts.....	2 %	12 %	42 50	43 »
Superphosphates d'os déglutinés..	0.50 %	16 %	43 »	43 50
Engrais noir spécial de cuir dissous, dit Intensator.....	2 %	10 %	34 50	35 »

## ENGRAIS POTASSIQUES

Sylvinite pauvre.....	12/16	19 »	19 50
Sylvinite riche.....	20/22	24 »	24 50
Chlorure de potassium.....	50 %	68 »	68 50
Sulfate de potasse.....	45 %	91 50	92 »

## DIVERS

Sulfate de fer pulvérisé 95 %.....	»	22 50	23 »
------------------------------------	---	-------	------

Dosages garantis à l'analyse scientifique

# PRIX

pour les

## Départements limitrophes

Les gares ci-dessous sont assimilées à celles de la Loire-Inférieure :

### ILLE-ET-VILAINE

Redon, Fougeray, Martigné-Ferchaud et Retiers.

### MAINE-ET-LOIRE

Freigné, Candé, Angrie-Loiré, Chazé-sur-Argos, Segré, Noyant-la-Gravoyère, Combrée, Pouancé et gares de la ligne d'Angers-Saint-Laud à Candé au départ d'Angers ; Ingrandes-sur-Loire, Landemont-la-Boissière, Puiset-Doré-Le Fuilet, Montreault, Beaupréau, Torfou.

### VENDEE

Bois-de-Céné, La Garnache, Challans, Saint-Etienne-du-Bois, Palluau, Rocheservière, Montaigu, L'Herbergement, Belleville et Evrunes-Mortagne.

### POUR TOUTES LES AUTRES GARES

### Départements limitrophes

et par

expédition d'au moins 10.000 kilos

Ille-et-Vilaine, Morbihan.... 0.25 c. en plus  
Maine-et-Loire et Vendée... 0.50 c. en plus

## OBSERVATIONS SPÉCIALES

### PETITS RESEAUX ET BATEAUX

Les expéditions à destination des gares des petites lignes, Ancenis à Châteaubriant et des chemins de fer du Morbihan, seront faites franco sans majoration jusqu'aux gares de transit, et le port de ces gares de transit aux gares de destination sera à la charge des destinataires qui l'acquitteront à l'arrivée, tant pour la Loire-Inférieure que pour les départements limitrophes.

Les expéditions par les bateaux de l'Er-dre supporteront une majoration spéciale de 0.75 par 100 kilos pour le camionnage et les frais d'embarquement.

## DEPOTS

Les engrais pris dans les divers dépôts seront facturés aux prix de la première colonne avec la majoration convenue pour chaque dépôt, et seront sans exception payables en enlèvement.

## Diminutions

1° Scories. — Pour les expéditions faites par wagon de 10 tonnes sans groupement des usines de l'Est ou parité, les prix des 100 kilos rendus franco ressortiront aux environs de Fr. 2 fr. 35 en moins sur les prix ci-contre de la 1<sup>re</sup> colonne, étant entendu qu'il n'y aura par wagon qu'un seul preneur, donc une seule facture.

2° Tous autres engrais. — Diminution de 0 fr. 50 par 100 kilos pour toute expédition faite par wagon complet au nom d'un seul preneur, et faisant l'objet d'une seule facture, ainsi que pour les marchandises prises au magasin à Nantes.

3° Superphosphates. — Diminution supplémentaire de 0 fr. 25 par 100 kilos pour toute expédition de 10.000 kilos minimum de superphosphate sans groupement autre que des Phosphates d'Algérie 26 %, au départ de la gare de Nantes-Etat.

Tous les prix ci-contre s'entendent pour marchandises payables dans les 30 jours de la date de la facture par traites postales ou par encaissements des agents du Syndicat.

Les factures non réglées dans les 30 jours subiront un intérêt de retard de 0.50 c. pour cent par mois.

Les syndiqués qui désireront payer leurs factures soit au Syndicat, soit par un versement à leur bureau de poste au crédit du compte de chèques postaux de nos fournisseurs, devront le mentionner sur leurs commandes et effectuer le paiement dans les 30 jours de la date de chaque facture à la caisse du Syndicat, 5, quai Cassard, à Nantes, ou à leur bureau de poste.

pr. que nicotinée retient les produits les plus recommandables pour la lutte contre ce parasite ;

3° Les difficultés rencontrées pour fixer le moment exact du pyréthre rendent préférable l'emploi du savon-pyréthre contre la première génération de la chenille ;

4° Le nicotinage est, au contraire, indiqué après le maximum du vol des papillons de cochylys de seconde génération, pour la destruction des œufs pondus par cette génération ;

5° Les résultats atteints aujourd'hui démontrent que le pyréthre fourni par les cultures vaudaises et valaisannes est d'une efficacité remarquable.

L'intérêt de cette note, dit M. Prosper Gervais, est que le docteur Faës précise pour la première fois peut-être, mais d'une façon absolue, après des expériences répétées, cette technique des traitements contre la cochylys consistant à employer d'abord, pour la première génération, le savon-pyréthre et, ensuite, pour la seconde génération, la bouillie nicotinée.

(Séance de l'Académie d'Agriculture.)

## Le Concours de Craon

Le concours spécial de la race porcine Craonnaise s'est tenu à Craon, les 22 et 23 avril, avec un plein succès. L'affluence des visiteurs a été grande, surtout le second jour. De nombreuses affaires ont été traitées.

Le programme précise ainsi les caractères de la race : « Front large et plat, nez long, large et formant un angle très ouvert avec le front, corps très allongé et fortement membré, soies longues, souvent abondantes et grossières, d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune rougeâtre, oreilles longues et tombantes, œil dégagé. Toute tache noire ou brune de la peau ou des soies est considérée comme indice d'un croisement et entraîne l'exclusion de l'animal du concours ».

La race Craonnaise est répandue dans tous nos départements de l'Ouest : Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Vendée, Charente-Inférieure. Elle est justement renommée pour sa précocité et son aptitude à l'engraissement. Les bons sujets atteignent, à six mois, 80 kilos et, à seize ou dix-huit mois, 200 kilos.

Le rendement en viande nette est très élevé. Voici, à titre d'exemple, le rendement ressortant à 86 pour cent d'un porc craonnais pesant vif 103 kilos ; jambons, 14 kilos ; poitrine, 11 kilos 450 ; reins, 22 kilos ; épaules, 11 kilos 950 ; échine et palettes, 15 kilos ; panne, 5 kilos 500 ; abats, 10 kilos. Total 89 kilos.

Comme toutes les races très anciennement fixées la race Craonnaise est essentiellement améliorante. Aussi a-t-elle été souvent employée pour le croisement avec les autres races. Au Maroc, où l'élevage du porc a pris un grand développement, plusieurs porcheries de Craonnais ont été créées et le croisement avec la race indigène semble devoir donner de bons résultats.

Le concours de cette année présentait un excellent ensemble. Nos éleveurs ont encore réalisé des progrès. Les bonnes méthodes propagées par nos Sociétés d'élevage, une sélection sévère des reproducteurs, des soins intelligents, une alimentation rationnellement conduite, maintiennent la réputation du Craonnais. Les éleveurs du Bas-Maine et de l'Anjou ont prouvé une fois de plus qu'ils étaient capables de continuer les bonnes traditions du pays.

Jules DAVOST.

## Fédération des Syndicats du Commerce des Bois de France

Extrait du procès-verbal de la XVIII<sup>e</sup> Assemblée générale

### ABATAGE MECANIQUE DES BOIS

M. le Président. — Vous savez que la Fédération, préoccupée du déficit de la main-d'œuvre, a accueilli très favorablement tous les inventeurs qui ont tenté de trouver des machines pour l'abatage des

bois. La Fédération a même donné à l'un de ces inventeurs une subvention.

Je suis informé qu'un inventeur aurait mis au point une scie qu'il qualifie de scie-rabot. Le schéma de cette scie est affiché dans la salle. D'après la notice qui m'est communiquée, cette scie-rabot pourrait couper les arbres sur pied de quelque grosseur et essence que ce soit.

C'est une chaîne sans fin de la grosseur et de la forme d'une chaîne de bicyclette, dont chaque maillon est muni de deux pointes tranchantes et à l'arrière d'une petite lame rabot. Elle est mue par un moteur de cinq chevaux. L'arbre étant entouré de cette chaîne, le moteur est mis en marche et l'arbre est abattu sans aucun coincement possible. Elle trônçonne aussi facilement.

Des appareils sont en construction et aussitôt que possible on pourra faire des expériences à la demande.

De plus est ajoutée à cette machine une scie pour débiter les bois de chauffage et étais et même pour débiter des traverses.

L'exposition en sera faite à la Foire de Paris à partir du 10 mai prochain.

La Fédération ne manquera pas de suivre de près cette question qui peut être très intéressante pour l'industrie forestière.

(Le Bois.)

## HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	70 »
— l'estagnon de 5 k.....	71 »
Huile de table extra douce La Dédicace, l'estagnon de 10 k.....	55 »
— l'estagnon de 5 k.....	56 »
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	90 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	75 »

Franco toutes gares ou pris à Nantes.

## LES RÉCOLTES

Depuis le commencement de la semaine nous avons enfin un temps idéal. La température s'est relevée avec un soleil sans nuage, et il faut espérer que nos récoltes vont pouvoir s'améliorer grandement et rapidement. Les apparences étaient devenues inquiétantes sur bien des points de notre région de l'Ouest. Il était grand temps que la chaleur reprenne le dessus.

Les ensemencements de blé de printemps sont terminés dans les pays du Nord et du Centre, Est. Les battages vont pouvoir reprendre plus d'activité dans ces régions qui auront des blés à offrir sous peu.

Dans l'Ouest, les quantités de blé existant encore en culture sont de plus en plus réduites. La minoterie y travaille presque exclusivement des blés étrangers, dont les prix élevés soutiennent ceux de nos blés indigènes.

Les avoines sont assez recherchées, mais les offres sont plus abondantes, comme pour les seigles et les blés noirs. On procède en ce moment aux ensemencements de blés noirs.

Pour les prix nous ne voyons rien à changer dans ceux précédemment rapportés.

Les sons sont plutôt faibles. Il y a par continuation diminution dans la demande. Les trèfles et jarosses sont de toute beauté et assurent largement la nourriture du bétail.

## VINS

L'opinion générale était ces derniers jours pour une assez belle sortie des bourgeois dans les gros-plants, mais une maigre apparence dans les muscadets. Cette dernière appréciation peut se transformer

(Voir la suite en 4<sup>e</sup> page.)

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 4 mai 1923.

	1922	PRIX DES 100 KILOS		
		1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Froment .....	1922	92 à 93		
Seigle .....	»	65 à 68		
Avoine .....	»	68 à 72		
Orge .....	»	64 à 66		
Sarrasin .....	»	62 à 65		
Son .....	»	40 à 42		
Fèves .....	»	00 à 00		
Farine .....		123 à 125		

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	100 »	à 120 »
Paille, —	100 »	à 110 »
Foin, les 500 k. en ville	130 »	à 150 »
Paille, —	120 »	à 130 »

### VINS (prix nominaux)

Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, nu, 1922...	170 à 180
Muscadet 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1922...	150 à 170
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix, nu, 1922...	90 à 100
Gros-plant 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1922...	75 à 90

### BESTIAUX

Paris-La Villette, le 3 mai 1923.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs.....	1.304	1.300	3.20	3.00	2.69
Vaches.....	862	845	3.20	3.18	2.61
Taureaux.....	38	320	3.20	2.80	2.58
Veaux.....	1.462	1.462	5.20	5.40	4.01
Moutons.....	6.488	6.500	6.00	5.80	4.35
Porcs.....	2.15	2.15	5.80	5.60	5.50

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	265 »
Blanc, 64 ou 60 % huile.....	250 »
Bleu pâle.....	230 »

Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour 1/2 caisse de 70 k. environ.

Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 400 et 500 grammes.

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en barres...	264 »
Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceaux	266 »

Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.

## Annonces insérées sans aucune intervention du Syndicat

### VITICULTEURS

Demandez la nouvelle brochure de 160 pages "LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS"

Adressez GRATUITEMENT sur demande Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE, "Le Lion d'Or", NANTES

Monopole de l'hybride Boissian  
Plants greffés — Producteurs directs  
Boutures greffables  
GROS - Authenticité garantie - DETAIL  
Prix courants adressés franco sur demande  
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

### VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES  
ACHAT — ECHANGE — RÉPARATIONS  
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine — NANTES

### CLINIQUE LE BOIS SAINT-LOUIS

Pont-du-Cens, NANTES (L.-Inf.)

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX,

DE L'ESTOMAC, DE LA NUTRITION

Consultations les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 14 à 16 heures

RENSEIGNEMENTS PAR CORRESPONDANCE

### GUANO

de Poissons Jodet-Angibaud

Engrais organiques  
Résultats merveilleux pour la Vigne

DEMANDEZ PRIX ET RENSEIGNEMENT à  
E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes

avec le temps si beau et chaud dont nous jouissons actuellement.

Les prix sont faibles, comme la demande, dans les vins de pays. L'abondance des quantités en stock au vignoble détermine chez les acheteurs de la résistance à se charger de quantités un peu importantes et s'il se fait encore un certain nombre d'affaires, le tonnage de chacune se tient entre 25 et 50 barriques par achat.

La période critique des gelées n'est pas encore passée. Elle seule pourrait déterminer une reprise dans le chiffre des affaires.

Nous maintenons les prix cotés ci-contre, mais il faut les envisager comme étant plutôt nominaux.

## OFFRES ET DEMANDES

### OFFRES

39. — A vendre : 1° Appareil à sulfater à dos de cheval. Etat neuf ; 2° pour cause double emploi une automobile Chénard-Walcker, 12 chevaux, marche garantie. Prix modéré.

41. — A louer pour le 1er septembre prochain, à moitié fruits, une métairie d'une contenance d'environ 11 hectares, sise dans la commune de Prinquiau.

42. — A vendre 2 chèvres prenant 2 ans, noires, sans cornes, garanties pleines.

43. — A vendre : 1° Œufs à couvrir de canes, d'oies, de dindes, de poules (races Leghorn, Minorque, Hambourg, Gâtinais) ; 2° lapins à fourrures (races bleu de Vienne, Argenté de Champagne, Russe, Hollandais, Angora).

44. — A louer à moitié fruits pour le 1er novembre 1923, une ferme de 20 hectares, sise à Couëron.

45. — A vendre : 1° 1 faucheuse à 1 cheval, Massey-Harris, coupe à droite, 1 m. 05, très bon état, 650 fr.

46. — A vendre 1 locomobile, état presque neuf.

47. — A vendre pour cause double emploi, 1 pulvérisateur à bât, modèle perfectionné, état neuf, garanti excellent fonctionnement.

48. — A affermer à prix d'argent ou à moitié fruits et pour le 1er novembre 1923 au plus tard, une terre de 5 hectares 1/2, terre, pré, vigne, verger.

49. — A vendre au sevrage, 4 beaux chiots bleus d'Auvergne nés le 14 avril, grand-mère paternelle Saint-Germain, parents superbes et visibles sur place, 90 à 120 fr. pièce suivant taches.

50. — A louer à 2 kil. de Nantes, et à un quart d'heure du tramway, beau terrain de 2 hectares 30 ares en terre labourable, pré et vigne, le tout entouré de murs avec maison d'habitation, écurie et vastes hangars.

51. — A vendre : 1° faucheuse Piltier un cheval et 1 moissonneuse javaleuse à 1 cheval. Les deux instruments à l'état de neuf.

52. — A vendre faucheuse neuve « Hirondelle », coupe à droite, 1 m. 30. Prix intéressant.

### DEMANDES

30. — On demande pour la Vendée, femme veuve, forte et travailleuse, avec enfants au-dessus de 12 ans pour s'occuper d'une basse-cour.

31. — Ménage jardinier est demandé pour culture maraîchère à moitié fruits, dans propriété située commune de Saint-Sébastien (bords de la Loire), d'une contenance d'environ 1 hectare et demi y compris terrain planté de pommiers.

32. — On demande femme sérieuse pour basse-cour et service intérieur à la campagne.

33. — On demande célibataire ou ménage pour culture et basse-cour.

34. — On demande célibataire ou ménage à toutes mains ; femme occupée ou non.

35. — On achèterait vache Bretonne ou même espèce de 3 à 6 ans (12 à 15 litres de lait).

36. — On demande à acheter un pressoir à long fût ou à cage. En bon état.

Le Gérant : TH. PIGRÉE.

## ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

### VIGNES J. FOULONNEAU VITICULTEUR

à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire)  
Hydrides de Gaillard, Coudere, Selbel  
Castel, Bertille Seyve, Chevallier, Oberlin, etc  
Noah, Othello, Terras, Auxerrois, etc.  
Plants greffés — Boutures greffables  
Authenticité garantie — Prix réduits  
Références dans toute la Loire-Inférieure  
Poteaux en pierre  
pour Vignes sur fil de fer, franco gare

### La C<sup>ie</sup> d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Assure contre la Mortalité des  
bestiaux et des chevaux prêtés par  
l'armée.

Contre la Grêle.

### L. Feildel & H. Devorsine

1, Rue Affre — NANTES

Assurances contre l'incendie  
Contre les accidents et le vol  
Assurance sur la vie

RENTES VIAGÈRES

### Sellerie - Bourrellerie

### DUPERTUIS

Successeur de DAULÉE  
82, Rue Saint-Clément - NANTES — Téléph. 2.84

ARTICLES DE LUXE ET DE COURSES

### GRANDE SEMAINE

LA PLUS IMPORTANTE EXPOSITION FRANÇAISE DE MATÉRIEL AGRICOLE

10-21 MAI 1923

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE TOURS TEL. : 0.41

### Chaux pour l'Agriculture

#### Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche ..... 68 »  
Chaux menue, ou cendre de chaux 30 »  
Chaux agricole, mélangée..... 65 »  
Les 1.000 kilos sur wagon départ  
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.  
Pureté : 90 o/o de chaux pure.

#### Chaux grise de Saint Pomain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.  
55 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.  
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Cout le monde Peintre avec

# la Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE  
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES  
DE TOUTES CONTENANCES

Dépôt à NANTES :  
DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Maillard

### COFFRES-FORTS BAUGAIE

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES  
Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande  
Ouverture - Réparations de tous Systèmes de Coffres-Forts

### CORDERIE - FICELLERIE

Toiles - Sacs - Bâches

### H. Bigeard

18, rue Saint-Léonard - NANTES

Ficelles blanches et goudronnées, Traits Longes, Guides, Câbles  
Câbles métallique, Tuyaux toile, Liens

### PLUS DE TAUPES

AVEC LE VÉRITABLE

## TAUPICIDE FÉLIX MARTIN

LE PREMIER CRÉÉ  
TRÈS IMITÉ  
TOUJOURS PRÉFÉRÉ

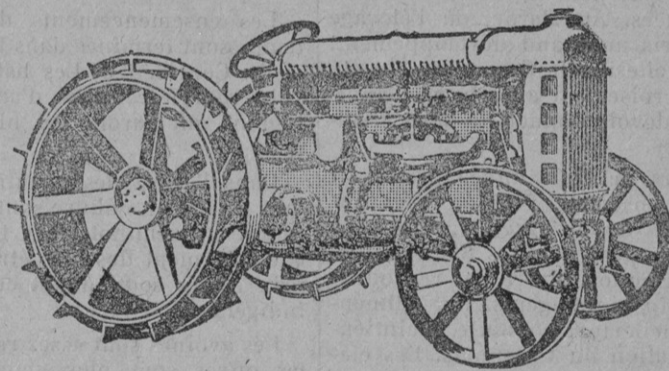
Aussi, bien exiger chez votre pharmacien, le péculet rouge et la marque ci-dessus, ou à défaut, écrire à FÉLIX MARTIN, 18, Rue d'Orléans, à NANTES.  
1 fr. 20 le paquet - par poste, 0 fr. 20 en plus

### PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX —> BAISSÉ DE PRIX

### Augmentez vos Revenus AVEC UN FORDSON



Le FORDSON fait le travail de 5 à 6 chevaux, et économise 40 % du temps du Cultivateur. Il est spécialement étudié pour le Labourage, le Battage, etc.  
Agence Officielle : GRANDS GARAGES DE BRETAGNE, 20, Rue Racine, NANTES

### L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

1, Rue Sainte-Catherine NANTES

Constructeur